

---

# LE REGISTRE

DES

## PRISES MARITIMES

(Suite. Voir le n° 85.)

---

Abordons maintenant le *registre des prises*, à chaque article duquel j'ai cru devoir donner un n° d'ordre — ce qui n'existe pas sur l'original, — afin de faciliter les recherches, les citations et les indications. J'ai fait suivre chaque année grégorienne d'un résumé des prises effectuées par les corsaires.

N° 1. — Cette note destinée à l'énumération des parts (1) des navires de guerre, est inscrite ici pour qu'on ne les oublie point. 28 chaaban 1212 (soit le 26 février 1797) (2).

Le *Petache* (dénomination de l'une des corvettes) du beylik,

---

(1) Ces parts, dites grandes parts, étaient prélevées en dehors des parts ordinaires, et allouées au capitaine et à quelques officiers. Plus tard ce système fut aboli.

(2) Cette note contient des renseignements évidemment postérieurs à 1797, qui ont été ajoutés à diverses époques sans indication de date; je dois aussi faire remarquer que ce document, rédigé sur les premières pages du registre, n'occupe pas la place que lui assignerait la date de son premier article.

30 parts (1). La corvette de monseigneur (le pacha), 30 parts (article biffé). — Le cutter de monseigneur, 17 parts (article biffé). — Le chebec neuf du beylik, 22 parts. — Le *kirlankotch* (nom particulier de l'un des chebecs) du beylik, 16 parts. — Le vieux chebec du beylik, 22 parts. — La *chitia* (2) d'Oulid-Mir-Ali, 25 parts (article biffé). — Le chebec du constructeur de navires, 16 parts (biffé). — Le chebec de Ben-Ezerzou, 16 parts (biffé). — La frégate de Yakoub, 32 parts (biffé). — Le chebec d'El-Hadj-Sliman, 27 parts. — La petite goëlette, 16 parts. — Le navire noir d'Oulid-Na'man, 26 parts. — La polacre de Hamidou, 22 parts. — La polacre de Kara-Denguezli, 23 parts (biffé). — La polacre d'Ouled-Tchalabi, 22 parts (biffé). — La goëlette de Hadj-Rarnaout, 18 parts (biffé). — La goëlette de Draou, 17 parts (biffé). — La polacre de Ben-Zeurman, 22 parts (biffé). — Le grand chebec de Hadj-Sliman, 28 parts (biffé). — Le chebec d'Abbas, 18 parts (biffé). — La frégate du raïs Hamidou, 43 parts. — Le petit chebec du raïs Hamdan, frère du raïs Hamidou, 22 parts. — La frégate portugaise, 43 parts. — Le chebec dont le premier capitaine a été le raïs Hamidou, 16 parts. — La frégate neuve dont le premier capitaine a été le raïs Eddebbar' (le tanneur), 45 parts. — Le chebec du raïs Kassem, 17 parts (article biffé. D'après la tradition, ce navire aurait été capturé par les Portugais). — Le chebec du Teurdjeman, dont le capitaine est El-Hadj-Ahmed le forgeron, 15 parts (biffé). — Le chebec neuf dont le premier capitaine a été Emir-Ahmed raïs, 16 parts (biffé). — Le chebec dont le premier capitaine a été Salah raïs, 8 parts (biffé). — Le chebec dont le premier capitaine a été Ben-Younès, 8 parts (biffé). — La frégate tunisienne; son premier capitaine a été le raïs Mo-

(1) Cet article est biffé. Je pense que les indications portées sur la présente liste étaient effacées lorsque les navires, qu'elles concernaient se trouvaient hors d'usage par suite de vétusté, ou étaient enlevés à la marine algérienne soit par un naufrage soit par une capture.

(2) Navires dont les plus gros avaient des voiles carrées aux deux premiers mâts et une voile latine au mât d'artimon, et les plus petits des voiles carrées au mât de misaine seulement. Dans des documents français et notamment dans des pièces provenant du consulat de France à Alger, ce bâtiment est appelé quelquefois *saëtte* et le plus souvent *barque*.

ammed-el-Harrar (le tisserand), capitaine en second du navire captureur; 40 parts. — Le brick neuf dont le premier capitaine a été le raïs Mustapha le Maltais, 24 parts. Le brick portugais, 24 parts. — La corvette dont le sultan de Constantinople a daigné faire cadeau, 25 parts. — La petite polacre, 22 parts. — La corvette *Merzouk* (Fortunée), dont le premier capitaine a été El-Hadj-Ahmed-el-Haddad (le forgeron), 40 parts. — La corvette neuve, dont le premier capitaine a été El-Hadj-Na'man, 40 parts. — La seconde corvette dont le premier capitaine a été le raïs Ibrahim-Sa'atchi (l'horloger), 37 parts. — La galiote d'El-Hadj-Hamdan, 20 parts. — La grande polacre dont le premier capitaine a été le raïs Dahman dit Oulid-Baba-Cherif, 40 parts.

N° 2. — Capture faite par Ralioundj, montant le chebéc du Pacha (1), 1<sup>er</sup> djoumada 2<sup>e</sup> 1179 (16 octobre 1765).

	Rial	Huit.
Bandjek. . . . .	372	
Déchargement . . . . .	25	
Capitaine de la prise. . . . .	43	
Prime (d'abordage) . . . . .	4	2
Chaouch, agha et serviteur du détachement. . . . .	2	2
	<hr/>	
	446	4
Chaouch musulman du bandjek. . . . .	1	4
Chaouch juif du bandjek. . . . .	"	6
Pesage. . . . .	15	
Changeurs. . . . .	11	4
Gardiens. . . . .	4	4
	<hr/>	
	479	6
Embarcation et frégate . . . . .	32	
Crieurs (de la vente aux enchères publiques). . . . .	12	
Local. . . . .	3	4
	<hr/>	
A reporter. . . . .	527	2

(1) Pour la composition de la flotte algérienne, voir le travail que j'ai publié dans le n° 77 de *la Revue africaine* sous le titre de *la Marine de la Régence d'Alger*.

	Report. . . . .	527	2
Ourdian . . . . .		2	1
Oukil-el-Hardj. . . . .		2	
Port. . . . .		24	
		<hr/>	
		555	3
Total du produit. . . . .		2.976	(1)
A déduire. . . . .		555	3
		<hr/>	
Reste . . . . .		2.420	5
Dont moitié . . . . .		1 210	2 1/2

Nombre des parts : 311.

Montant de chaque part : 3 rials et 7 huitièmes.

N° 3. Répartition du produit total de la prise faite par Sari Hassan raïs. Djoumada 2<sup>e</sup> 1179 (octobre 1765).

*Nota.* Tous les comptes relatifs aux partages des prises, sont à peu près calqués sur le modèle qui précède, et ne diffèrent que par quelques articles de dépense en plus ou en moins. Pour ne pas allonger ce travail sans grande utilité, je ne donnerai *in extenso* que quelques comptes, à titre de spécimen, me bornant pour les autres à faire connaître le montant du produit brut. Je dois rappeler que la prime d'abordage, portée au n° 2, ne figure qu'exceptionnellement, tandis que le droit du *caïd eddoukhan*, omis dans ce compte, était presque toujours perçu.

Produit brut : 11,700 fr.

*Nota.* Au sujet du produit des prises, il y a deux remarques essentielles à faire. D'abord, le navire capturé étant réservé au Beylik, n'entrait pas en ligne de compte dans la répartition. Ensuite, la plupart des marchandises étaient vendues à vil prix, la place offrant peu de débouchés et peu de ressources; certaines restaient même sans acquéreurs, par suite d'encombrement ou comme n'étant pas connues ou appréciées des Indigènes. Quelques spéculateurs européens y trouvaient seuls des occasions superbes dont la moralité peut paraître contestable. Les chiffres

---

(1) Soit 1,348 francs. Dans les réductions de produits, j'ai négligé les fractions de rial.

donnés par le *registre des prises* sont donc bien loin de représenter la valeur réelle des pertes éprouvées par les chrétiens.

N° 4. Comptes de la capture faite par le raïs Ali Khodja Edrouech. 5 redjeb 1179 (18 décembre 1765).

Produit : 3,731 fr. 62 c.

N° 5. Comptes de la prise de corail apportée de Port-Mahon par la frégate (à rames) d'Osta Ibrahim raïs. 15 redjeb 1179 (28 décembre 1765).

Produit : 3,026 fr. 25 c.

Résumé de 1765. 4 prises sans indication de nationalité, ayant donné un produit total de 19,805 fr. 87 c.

N° 6. Comptes de la capture de tasses en porcelaine, d'oignons et de vin, faite par le petit chebec. Chaban 1179 (janvier 1766).

Produit : 334 fr. 12 c.

N° 7. Comptes de la capture de chrétiens faite par le chebec d'Ali Khodja. 22 chaban 1179 (3 février 1766).

Produit : 4,205 fr. 25 c.

N° 8. Comptes d'une capture de sardines faite par le chebec de Sari Hassan. 1<sup>er</sup> ramdan 1179 (11 février 1766).

Produit : 6,394 fr. 50 c.

N° 9. Comptes de la capture de lingots faite par Ralioundji, avec le chebec du Beylik. 8 ramdan 1179 (18 février 1766).

Produit : 2,868 fr. 75 c.

N° 10. Comptes d'une capture faite par Ralioundji avec le chebec du Beylik. 10 ramdan 1179 (20 février 1766).

Produit : 1,102 fr. 50 c.

N° 11. Comptes de la capture faite par le navire de Ben Zerzou, lequel a apporté des mécréants. 10 ramdan 1179 (20 février 1766).

Produit ; 9,853 fr. 87 c.

N° 12. Comptes de la capture de planches amenée de Gibraltar par Rarnaout Ibrahim raïs. 10 kada 1179 (20 avril 1766).

Produit : 3,430 fr. 12 c.

N° 13. Comptes de la capture de blé faite par le chebec de

l'oukil el-Hardj, le seigneur Hassan, et du fils de notre seigneur (le pacha), que commande le raïs Rarnaout Ibrabim. Fin de kada 1179 (du 1<sup>er</sup> au 10 mai 1766).

Produit : 17,218 fr. 12 c.

N<sup>o</sup> 14. Comptes de la capture faite par la chitia (saëtte ou barque) du Khodjet el-melh (secrétaire au sel), et consistant en mécréants, blé et étoffes. 1<sup>er</sup> hidja 1179 (11 mai 1766).

Produit : 21,389 fr. 62 c.

N<sup>o</sup> 15. Comptes de la capture de la chitia du Khodjet el-melh (secrétaire au sel), consistant en vin, eau-de-vie et poterie. 1<sup>er</sup> moharrem 1180 (9 juin 1766).

Produit : 4,285 fr. 12 c.

N<sup>o</sup> 16. Comptes de la capture de sel faite par Sari Hossain, et dont le prix a été envoyé de Gibraltar. 20 moharrem 1180 (28 juin 1766).

Produit : 1,930 fr.

N<sup>o</sup> 17. Comptes de la capture faite par la frégate (à rames) du constructeur de navires (معلم السفون). 15 moharrem 1180 (23 juin 1766).

Produit : 1552 fr. 37 c.

N<sup>o</sup> 18. Comptes de la prise d'huile faite par trois frégates (à rames), dont deux de Tunis et une au Beylik. 25 moharrem 1180 (3 juillet 1766).

Produit : 4,308 fr. 75 c.

N<sup>o</sup> 19. Comptes de la prise amenée par Sari Hassain ben Caïd el-Bab. 4 safar 1180 (12 juillet 1766).

Produit : 580 fr. 50 c.

N<sup>o</sup> 20. Comptes de la capture de quatre mécréants faite par la frégate (à rames) de Sari Hassain. 25 rebi 2<sup>e</sup> 1180 (30 septembre 1766).

Produit : 1,397 fr. 25 c. (soit 349 fr. 31 c. pour chaque chrétien).

N<sup>o</sup> 21. Comptes de la prise de sardines faite par la chitia (bar-

que) de Mohammed Khodja, et le chebec d'Ali Khodja. Djoumada 1<sup>er</sup> 1180 (octobre 1766).

Produit : 13,390 fr. 87 c.

N<sup>o</sup> 22. Comptes de la prise faite par le chebec d'Ali Khodja, dont le capitaine est Ibrahim raïs. 17 djoumada 2<sup>e</sup> 1180 (20 novembre 1766).

Produit : 18,810 fr.

Résumé de l'année 1766 : 17 prises sans indication de nationalité, formant un produit total de 113,051 fr. 71 c.

N<sup>o</sup> 23. Comptes d'une capture de caroubes vendues à Port-Mahon. 3 chaban 1180 (4 janvier 1767).

Produit : 765 fr.

N<sup>o</sup> 24. Comptes de la prise de poissons séchés et de mécréants, faite par le chebec de Ralioundji, 1<sup>er</sup> de Ramdan le noble de l'année 1180 (31 janvier 1767).

Produit : 11,196 fr.

N<sup>o</sup> 25. Comptes de la prise faite par le navire appelé le *Coq-du-Port* (سردوك المرسي), appartenant à Mohammed secrétaire au sel (Khodjet-el-Melh) et commandé par Ahmed raïs. 8 choual 1180 (9 mars 1767).

Produit : 5,431 fr. 20 c.

N<sup>o</sup> 26. Comptes de la capture d'étoffe de Syrie et de mécréants faite par le chebec d'Ali Khodja que commande le raïs Ibrahim el'Oldj (esclave chrétien converti à l'islamisme). Hidja 1180 (mai 1767).

Produit : 32,411 fr. 25 c.

N<sup>o</sup> 27. Comptes de la capture de bois de charpente navale, faite par le chebec d'Ali Khodja que commande Mourali Ahmed raïs. 9 hidja 1180 (8 mai 1767).

Produit : 2,179 fr. 12 c.

N<sup>o</sup> 28. Comptes de la capture d'un navire chargé de sparterie et des chrétiens qui s'y trouvaient, faite par le *Coq-du-Port*, navire de Mohammed Khodjet-el-Melh (secrétaire au sel), 8 moharrem 1181 (6 juin 1767).

Produit : 4,543 fr. 87 c.

N° 29. Comptes d'une capture de mécréants faite par la frégate (à rames) du constructeur de navires. Fin de moharrem 1181 (du 19 au 28 juin 1767).

Produit : 3,951 fr.

N° 30. Comptes de la prise faite par le chebec d'Ali Khodja, dont le capitaine est Mourali raïs, 1<sup>er</sup> safar 1181 (29 juin 1767).

Produit : 38,441 fr. 25 c.

N° 31. Comptes de la capture faite par le chebec d'Ali Khodja, que commande Mourali Ahmed raïs. 10 safar 1181 (8 juillet 1767).

Produit : 30,570 fr. 87 c.

N° 32. Comptes de la capture d'anchois faite par la frégate (à rames) du Beylik que commande le raïs Mohammed Bou Sa'da. 15 safar 1181 (13 juillet 1767).

Produit : 2,777 f. 62 c.

N° 33. Comptes de la capture de quatre mécréants faite par Ralioundji Ahmed raïs, commandant le chebec de l'oukil el-Hardj (ministre de la marine). 18 rebi 1<sup>er</sup> 1181, 16 août 1767).

Produit : 1,941 fr. 75 c.

N° 34. Comptes de la capture d'aulx, faite par la frégate (à rames) de Biractar que commande le Biskeri. 20 rebi 1<sup>er</sup> 1181 (16 août 1767).

Produit : 1,293 fr. 75 c.

N° 35. Comptes de la prise de deux mécréants faite par le *Coq-du-Port*, que commande Sliman. 10 djoumada 1<sup>er</sup> 1181 (4 octobre 1767).

Produit : 972 fr. (soit 486 fr. pour chaque chrétien).

N° 36. Comptes de la prise de cacao et de sucre faite par le chebec d'Ali, le chebec du Pacha et la chitia de l'oukil el-Hardj. 10 djoumada 1<sup>er</sup> 1181 (4 octobre 1767).

Produit : 78,277 fr. 50.

N° 37. Comptes de la capture d'Ali Khodja, dont le montant a été envoyé d'*El-Araïch* par la voie de terre. 7 redjeb 1181 (29 novembre 1767).

Produit : 886 fr. 50 c.



N° 38. Comptes des prises portugaises (1) amenées par le raïs Chebini, par le raïs Ben Zirouan, par Iberimat Doubra et par Rarnaout. Que cela soit à votre connaissance! 12 redjeb 1181 (4 décembre 1767).

Produit : 141,063 fr. 75 c.

*Résumé* de l'année 1767. 18 prises dont 3 portugaises et 15 sans nationalité indiquée.

Produit total : 356,702 fr. 73 c.

N° 39. Comptes d'une somme envoyé de Gibraltar et formant le prix d'une capture qui a été vendue dans cette ville. 20 ramdan 1181 (9 février 1768).

Produit : 18,238 fr. 50 c.

N° 40. Comptes de la capture de deux mécréants faite par Ralioundji avec le petit chebec. 15 ramdan 1181 (4 février 1768).

Produit : 1,213 fr. 87 c. (Soit 606 fr, 93 c. pour chaque chrétien).

N° 41. Comptes de la prise d'un grand navire, vendu à Port-Mahon et capturé par le chebec d'Ali Khodja. 1<sup>er</sup> kada 1181 (20 mars 1768).

Produit : 12,616 fr. 87.

N° 42. Comptes de la prise d'un petit navire vendu à Port-Mahon et capturé par le chebec d'Ali Khodja. 1<sup>er</sup> kada 1181 (20 mars 1758).

Produit : 3,979 fr. 12 c.

N° 43. Comptes d'une prise de vin et de 15 mécréants faite par le chebec d'Ali Khodja que commande Otsman raïs. 15 hidja 1181 (3 mai 1768).

Produit : 11,938 fr. 50 c.

N° 44. Comptes d'une prise de planches et de viande de porc, faite par le chebec d'Ali Khodja. 18 moharrem 1182 (4 juin 1768).

Produit : 2,194 fr. 87 c.

---

(1) Puisque l'original emploie le pluriel et non le duel, il est certain que ces prises étaient au moins au nombre de trois. C'est le chiffre que j'adopte dans l'établissement de mon résumé.

N° 45. Comptes des prises faites par les six chebecs du Beylik, et dont le montant a été envoyé de Tunis, où ces captures ont été vendues. Fin de moharrem 1182 (du 7 au 16 juin 1768).

Produit : 1,708 fr. 87 c.

N° 46. Compte de la capture de quatre mécréants, faite par la frégate (à rames) du constructeur de navires. 15 safar 1182 (1<sup>er</sup> juillet 1768).

Produit : 1,554 fr. 75 c. (388 fr. 68 c. pour chaque chrétien).

N° 47. Comptes de la prise vendue à Port-Mahon et faite par la frégate (à rames) d'El-Hadj Ali Khodjet el-melh (secrétaire au sel). 21 safar 1182 (7 juillet 1768).

Produit : 5,492 fr. 25 c.

N° 48. Comptes d'une prise d'huile faite par la frégate (à rames) du constructeur de navires. 5 rebi 1<sup>er</sup> 1182 (20 juillet 1768).

Produit : 4,567 fr. 50 c.

N° 49. Comptes de la prise du chebec du Beylik, commandé par Ralioundji Mohammed raïs Doubra. 23 rebi 1<sup>er</sup> 1182 (6 août 1768).

Produit : 4,162 fr. 50 c.

N° 50. Comptes de la prise faite par le chebec du Beylik, que commande Ralioudji Mohammed raïs Doubra. 23 rebi 1<sup>er</sup> 1182 (7 août 1768).

Produit : 7,464 fr. 37 c.

N° 51. Comptes de la capture de trois mécréants, faite par la frégate (à rames) d'El-Boudjakdji et de Mohammed Khodjet el-melh. 23 rebi 1<sup>er</sup> 1182 (7 août 1768).

Produit : 785 fr. 25 c. (261 fr. 75 c. pour chaque chrétien).

N° 52. Comptes de la prise faite par le chebec du Beylik, et amenée par le raïs Ralioundji. Fin de rebi 1<sup>er</sup> 1182 (du 5 au 14 août 1768).

Produit : 2,283 fr. 75 c.

N° 53. Comptes de la capture de quatorze mécréants faite par la frégate (à rames) de Mohammed Khodja et de Baba Ali Boudjakdji. 13 rebi 2<sup>e</sup> 1182 (27 août 1768).

Produit : 4,422 fr. 37 c. (soit 315 fr. 88 c. pour chaque chrétien).

N° 54. Comptes de la capture d'huile faite par le chebec *El-R'oul* (l'Esprit lutin, la Goule), placé sous le commandement du raïs Ben Nefsa. Fin de rebi 2<sup>e</sup> 1182 (du 4 au 12 septembre 1768).

Produit : 11,439 fr.

N° 55. Comptes d'une capture faite par la frégate (à rames) du Beylik et de Baba Ali Boudjakdji, et consistant en 140 chrétiens. Commencement de djoumada 2<sup>e</sup> 1182 (du 13 au 22 octobre 1768).

Produit : 63,542 fr. 25 c. (453 fr. 87 c. pour chaque chrétien).

N° 56. Comptes de la capture de Mourali Mohammed raïs, montant le chebec du Beylik. Fin de djoumada 1<sup>er</sup> 1182 (du 3 au 12 octobre 1768).

Produit : 1,427 fr. 77 c.

N° 57. Comptes de la prise de poissons salés, faite par deux chebecs, savoir : le petit chebec d'Ali et le grand chebec, lequel a été ensuite capturé. 15 redjeb 1182 (25 novembre 1768).

Produit : 6,507 fr.

Résumé de l'année 1768 : 19 prises sans nationalité indiquée, formant un produit total de 165,539 fr. 36 c.

N° 58. Comptes de la prise de planches faite par le petit chebec d'Ali Khodja. 20 choual 1182 (27 février 1769).

Produit : 1,666 fr. 12 c.

N° 59. Comptes d'une prise d'amandes et d'eau-de-vie faite par la frégate (à rames) d'Ali Khodja. 10 safar 1183 (15 juin 1769).

Produit : 9,238 fr. 50 c.

N° 60. Comptes de la capture de huit mécréants, faite par la frégate (à rames) de Boudjakdji Baba Ali et de Mohammed Khodja. 13 rebi 1<sup>er</sup> 1183 (17 juillet 1769).

Produit : 3,715 fr. 87 c.

N° 61. Comptes de la prise de sel et de bois de construction

navale, faite par la frégate (à rames) de Baba Ali Boudjakdji et de Mohammed Khodjet el-melh (écrivain au sel). 1<sup>er</sup> djoumada 1<sup>er</sup> 1183 (2 septembre 1769).

Produit : 6,760 fr. 12 c.

N<sup>o</sup> 62. Comptes d'un navire chargé de sucre, capturé par la frégate (à rames) de Sliman, ex-Khodjet el-bandjek (écrivain aux prises). 19 djoumada 1<sup>er</sup> 1183 (20 septembre 1769).

Produit : 24,054 fr. 87 c.

N<sup>o</sup> 63. Comptes de la capture de sel faite par le chebec du Pacha et par la chitia (barque, saëtte) du constructeur de navires. 6 redjeb 1183 (5 novembre 1869).

Produit : 16,777 fr. 11 c.

N<sup>o</sup> 64. Comptes de la capture de planches faite par Ali raïs el-Griteli (le candiote) avec le chebec de Mohammed Pacha. 15 chaban 1183 (14 décembre 1769).

Produit : 7,868 fr. 25 c.

N<sup>o</sup> 65. Comptes de la capture de toile, de cire, et de chrétiens, faite par la barque (chitia) de l'oukil el-Hardj et par le chebec d'Ali Khodja. Fin de chaban 1183 (du 20 au 28 décembre 1769).

Produit : 220,927 fr. 50 c.

Résumé des opérations de l'année 1769 : 8 prises sans nationalité indiquée, donnant un produit total de 291,008 fr. 34 c.

Albert DEVOULX.

(A suivre).